

GUIDE
BIEN CONSTITUER MON DOSSIER :
POMPE À CHALEUR DE TYPE AIR/AIR

Documents nécessaires à la constitution de mon dossier

→ L'Attestation sur l'honneur (AH) pré-remplie à imprimer

L'original de l'attestation sur l'honneur E.Leclerc est à imprimer (depuis mon espace personnel « mon compte » sur www.primes-energie.leclerc) et à compléter (ensemble des champs signalés par un astérisque (*)) par l'installateur et par mes soins.

→ La copie de la facture

La facture des travaux doit être acquittée et doit mentionner :

- La mise en place d'une pompe à chaleur de type air/air ;
- La marque et le modèle ;
- Le coefficient de performance saisonnier (SCOP) de l'équipement et la puissance nominale (en kW) ;
- Le taux de TVA applicable aux travaux de rénovation ;
- La date de la facture.

→ La fiche technique du matériel

La fiche technique de la pompe à chaleur installée et facturée doit mentionner le coefficient de performance saisonnier (SCOP) de la pompe à chaleur ainsi que la puissance nominale (en kW). La puissance nominale de la pompe à chaleur, ainsi que son coefficient de performance saisonnier (SCOP) sont déterminés selon le règlement n°206/2012 de la commission du 6 mars 2012.

→ Le justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

→ La copie du devis

Une copie du devis, daté et signé par vos soins, doit être jointe au dossier. La date de signature matérialise la commande de vos travaux et doit être postérieure à notre engagement.

Votre artisan fait appel à un sous-traitant ?

Les deux entreprises doivent faire figurer leur raison sociale et leur numéro de SIRET sur le devis et la facture.



Pour bénéficier du Bonus Primes Energie E.Leclerc

- Travaux réalisés dans la résidence principale
- Déclarer vos revenus lors de la création de votre dossier
- Et joindre à vos justificatifs la copie du ou des avis d'imposition ou de non-imposition de chaque foyer fiscal intégré au ménage au titre des revenus de l'année N-1 ou de l'année N-2 par rapport à la date de facture du professionnel ayant réalisé les travaux dans votre résidence principale.

IMPORTANT :

- Pour bénéficier des Primes Energie E.Leclerc, vous devez être inscrit sur www.primes-energie.leclerc, et avoir reçu notre engagement par mail, avant toute acceptation datée et signée de votre devis.
- Seules les pompes à chaleur installées dans les maisons ou appartements existants depuis au moins 2 ans sont éligibles.
- Seules les pompes à chaleur air/air ayant un SCOP supérieur ou égal à 3.9 sont éligibles et ayant une puissance nominale inférieure ou égale à 12 kW (La puissance nominale de la pompe à chaleur, ainsi que son coefficient de performance saisonnier sont déterminées selon le règlement n°206/2012 de la commission du 6 mars 2012).
- A l'issue de vos travaux, vous disposez d'un délai de **3 MOIS MAXIMUM** à partir de la date d'émission de la facture pour nous retourner votre dossier complet et conforme. Passé ce délai, votre dossier sera automatiquement refusé.
- Tout dossier incomplet fera l'objet d'une demande de complément d'information, ce qui retardera son instruction.
- Tout dossier ne respectant pas l'ensemble des critères d'éligibilité sera automatiquement refusé.
- Les travaux n'ayant pas fait l'objet d'un devis ne sont pas éligibles aux Primes Energie E.Leclerc.

Bien constituer mon dossier

Ci-dessous les 4 étapes pour vous aider à vérifier et constituer les éléments de votre dossier avant de nous l'envoyer.

1

Mes travaux

2

Mon attestation sur l'honneur E.Leclerc

3

Ma facture

4

La fiche technique de mon matériel

La date d'acceptation et signature figurent-elles sur le devis ?

Oui

Non

Mon dossier ne pourra aboutir car mon devis doit être daté et signé. La date de signature du devis matérialise la date d'engagement de mes travaux. Elle doit être postérieure à la réception du mail d'engagement E.Leclerc.

Mes revenus sont-ils renseignés ?

Oui

Non

Si je veux bénéficier du bonus, ces renseignements sont nécessaires à l'instruction de mon dossier. Sans le cadre R1 ma demande de bonus ne peut être traitée.

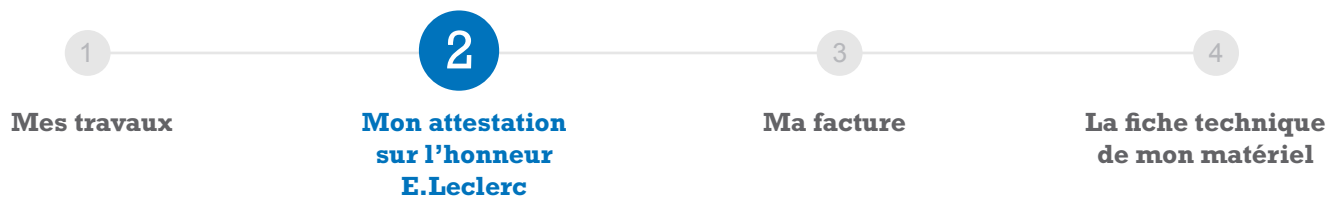
Suis-je le seul propriétaire du logement ?

Oui

Non

J'imprime l'accord multipropriétaire depuis mon espace personnel « mon compte ». Je le fais signer par l'ensemble des propriétaires et le joins à mon dossier.

Je passe à l'étape 2
« Mon attestation sur l'honneur E.Leclerc »



L'attestation sur l'honneur est téléchargeable et imprimable sur votre espace personnel « mon compte ». Il vous suffit ensuite de vérifier et de compléter les éléments ci-dessous.

L'attestation sur l'honneur est-elle bien le document original E.Leclerc, imprimée depuis mon espace personnel « mon compte » sur www.primes-energie.leclerc et comporte-t-elle toutes les pages ?

Oui

Non

J'imprime de nouveau mon attestation et je complète le document original avec mon installateur.

La date d'engagement de mes travaux (date de signature du devis) est-elle postérieure à mon inscription sur www.primes-energie.leclerc et à la réception du mail d'engagement E.Leclerc ?

Oui

Non

Mon dossier ne pourra aboutir puisque je ne me suis pas inscrit et je n'ai pas reçu le mail d'engagement E.Leclerc avant d'effectuer toutes démarches.

La date de facture est-elle postérieure à mon inscription sur www.primes-energie.leclerc et à la réception du mail d'engagement de E.Leclerc ?

Oui

Non

Mon dossier ne pourra aboutir puisque je ne me suis pas inscrit et je n'ai pas reçu le mail d'engagement E.Leclerc avant d'effectuer toutes démarches.

L'adresse de mes travaux est-elle indiquée ?

Oui

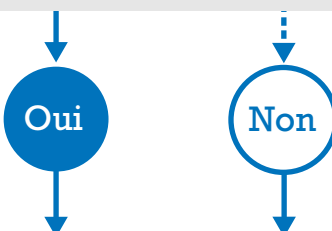
Non

Je complète les champs correspondants.



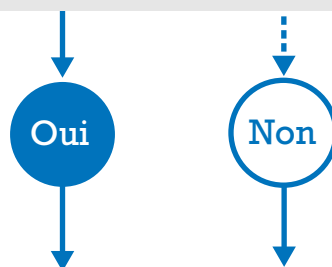
Les caractéristiques du matériel sont-elles détaillées ?

- Marque / Nom du fabricant
- Référence : nom du produit, référence technique, modèle



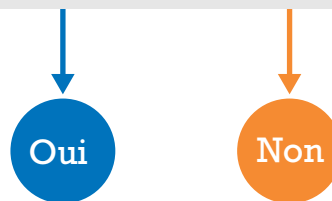
Je complète les champs correspondants.

La surface chauffée par la pompe à chaleur est-elle renseignée ?

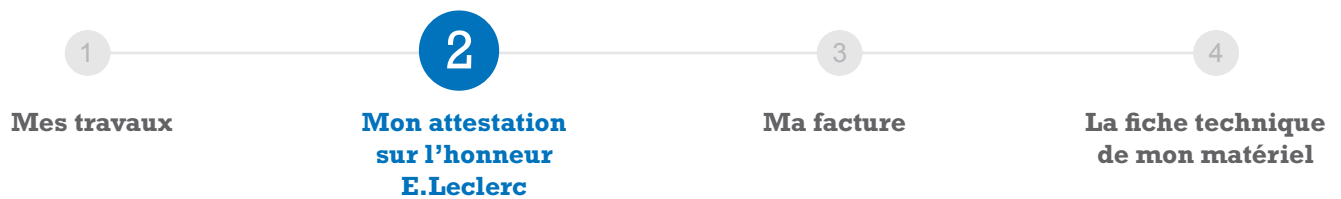


Je complète les champs correspondants.

La pompe à chaleur de type air/air répond-elle aux critères requis par l'Administration (possède un SCOP (coefficient de performance saisonnier) supérieur ou égal à 3.9) et une puissance nominale inférieure à 12 kW ?




Mon dossier ne pourra aboutir car les critères d'éligibilité sont nécessaires pour la valorisation d'un dossier auprès de l'Administration.



Toutes les pages de mon attestation sur l'honneur E.Leclerc sont-elles complétées avec :

- Les champs précédés par un astérisque (*) (minimum requis)
- Le nom des signataires
- La date et le lieu de signature
- Ma signature et celle de mon installateur
- Le cachet de mon installateur



 Je complète ou fait compléter par mon installateur les champs correspondants.

Je passe à l'étape 3
« Ma facture »



Ma facture fait-elle mention d'une prime accordée selon le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie ?



Mon dossier ne pourra aboutir car les Primes Energie E.Leclerc ne sont pas cumulables avec d'autres primes. Si je me suis déjà engagé auprès d'un autre acteur, mon dossier ne pourra donc pas aboutir.

Oui

Non

Les dates de devis, acompte, commande, livraison, installation, et autres, sont-elles postérieures à mon inscription sur www.primes-energie.leclerc et à la réception du mail d'engagement de E.Leclerc ?

Oui

Non



Mon dossier ne pourra aboutir puisque je ne me suis pas inscrit et je n'ai pas reçu le mail d'engagement E.Leclerc avant d'effectuer toutes démarches.

Ma facture est-elle datée ?

Oui

Non



Mon dossier ne pourra aboutir car la date de la facture matérialise la date de fin de travaux.



La date de ma facture est-elle postérieure à mon inscription sur www.primes-energie.leclerc et à la réception du mail d'engagement de E.Leclerc ?

Vous avez 3 mois maximum à partir de la date d'émission de la facture pour nous envoyer votre dossier complet et conforme.

Oui

Non

⚠ Mon dossier ne pourra aboutir puisque je ne me suis pas inscrit et je n'ai pas reçu le mail d'engagement E.Leclerc avant d'effectuer toutes démarches.

Mes coordonnées (nom, prénom, adresse) sont-elles identiques aux coordonnées mentionnées sur mon attestation sur l'honneur E.Leclerc ?

Oui

Non

📄 Je demande à mon installateur d'indiquer mes coordonnées complètes sur ma facture.

L'adresse de mes travaux est-elle mentionnée ?

Oui

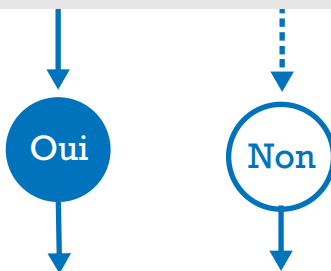
Non

📄 Je demande à mon installateur une facture plus détaillée.



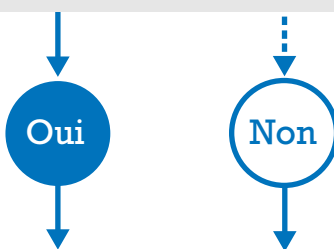
La facture mentionne-t-elle clairement :

- La marque et le modèle
- Le nom du fabricant
- La mise en place d'une pompe à chaleur de type air/air
- La performance énergétique de l'équipement installé (SCOP)
- La puissance nominale (en kW)
- Le taux de TVA applicable aux travaux de rénovation



Je demande une facture plus détaillée à mon installateur.

Le matériel indiqué et facturé est-il cohérent avec celui indiqué sur l'attestation sur l'honneur E.Leclerc ?



Je demande à mon installateur de me fournir une facture conforme ou une attestation dûment signée et cachetée.

Je passe à l'étape 4
« La fiche technique de mon matériel »

1

Mes travaux

2

Mon attestation sur l'honneur E.Leclerc

3

Ma facture


4

La fiche technique de mon matériel

La fiche technique du matériel installé est-elle bien jointe à mon dossier ?

Oui

Non


 Je demande une copie à mon installateur.

La fiche technique mentionne-t-elle les caractéristiques requises par l'Administration ?
- SCOP supérieur ou égal à 3.9
- Puissance nominale inférieure ou égale à 12 kW

La puissance nominale de la pompe à chaleur, ainsi que son SCOP sont déterminés selon le règlement n°206/2012 de la commission du 6 mars 2012.

Oui

Non

 Je demande à mon installateur ou au fabricant une fiche technique valide.



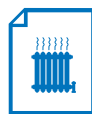
Si vous avez validé l'ensemble des étapes précédentes :
VOTRE DOSSIER EST PRÊT



Attestation sur l'honneur



Facture et devis daté et signé



Fiche technique



Justificatif de domicile

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE :

SIPLEC ENERGIE – PRIMES ENERGIE
E.LECLERC
26, quai Marcel Boyer CS 10020
94859 IVRY SUR SEINE

BONUS PRIMES ENERGIE



Si vous avez saisi vos revenus, il faudra fournir la copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de chaque foyer fiscal intégré au ménage au titre des revenus de l'année N-1 ou de l'année N-2 par rapport à la date de facture du professionnel ayant réalisé les travaux dans votre résidence principale.

IMPORTANT : Votre dossier doit nous être envoyé par courrier **3 mois maximum** après la date d'émission de votre facture.

Exemple de facture avec les éléments à mentionner par votre installateur

INSTALLATEUR } 3
 Adresse }
 Numéro de SIRET }
 Numéro TVA }
 Contact }

1 } NOM Prénom
 N° + rue
 N ° étage (s'il y a lieu)
 Code postal + VILLE

2 } FACTURE
 Ville, le JJ/MM/AAAA
 Référence : exemple 123456

4 } Adresse du chantier :
 N° + rue et N° étage (s'il y a lieu)
 Code postal + VILLE

1 } Description des travaux réalisés :
 Achat et pose d'une pompe à chaleur de type air/air

DESIGNATION	Qté	P.U (€)	Montant HT (€)
Achat : Pompe à chaleur air/air	2		
Nom du produit : Pompe FLX	3	1,00	8 000
Fabricant : POMPE & CO			
Modèle : XXXX 14-20			
Référence de l'unité intérieure : 789456			
Référence de l'unité extérieure : 597863			
Caractéristiques techniques de l'appareil : • SCOP ≥ 3,9 • Puissance nominale ≤12kW	4	1,00	500
Pose d'une pompe à chaleur air/air	5		
Total HT			8 500 €
TVA 5,5% 1			467,5 €
Total TTC			8 967,5 €

Echéance à 30 jours : 15/04/2018
 Réglée le : 14/03/2018 2

Les coordonnées

- 1 Coordonnées (nom, prénom, adresse postale) correspondant à celles inscrites sur votre dossier.
- 2 Mention « FACTURE » + Lieu et date de facture + Numéro ou référence de votre facture.
- 3 Coordonnées de l'installateur + n° SIRET et n° TVA.
- 4 Adresse du lieu de réalisation des travaux concernés.

Les travaux et matériaux installés

- 1 Mention du type de travaux réalisés.
- 2 Mention de l'achat du matériel.
- 3 Marque, modèle et référence complète (intérieure et extérieure) du matériel installé.
- 4 Mention des caractéristiques techniques du matériel.
- 5 Mention de la pose de matériel.

Le total et la TVA


- 1 Indication du taux de TVA pour les travaux de rénovation.
- 2 La facture doit être acquittée.

IMPORTANT :


Toute modification manuscrite ou rature sur la facture ne pourra être prise en compte et donnera lieu à un refus du dossier.


Exemple d'attestation sur l'honneur avec les éléments obligatoires à compléter avec votre installateur

Page 1/5 : Vos travaux



ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules. Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.

	SIPLEC	N° Dossier 2018-03-000152	
	N° SIREN : 315 281 113	N° Client 58976501	Date de création du dossier 14/04/2018



DOCUMENT A ENVOYER A L'ADRESSE
SIPLEC ENERGIES – PRIMES ENERGIE E.LECLERC – 26, QUAI MARCEL BOYER CS 10020 – 94859 IVRY SUR SEINE

A/ BAR-TH-129 (v.A27.3) : Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/air

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : 05/04/2018 **1**

*Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : 13/04/2018

Référence de la facture : .ref.....

*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : **2**

*Adresse des travaux : .Rue.de.l'Argentine.....

Complément d'adresse :

*Code postal : .82600.....

*Ville : Mas-Grenier

*Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON **3**

*Type de logement : Maison individuelle Appartement

*Surface exclusivement chauffée par la PAC installée (m²) : .100.00.....

*Coefficient de performance saisonnier (SCOP) : .5.00..... **4**
NB : le coefficient de performance saisonnier SCOP de la PAC air/air doit être supérieur ou égal à 3,9.

*Puissance nominale de la PAC (en kW) : .9.00.....
NB1 : la puissance nominale de la PAC air/air doit être inférieure ou égale à 12 kW.
NB2 : la puissance nominale et le coefficient de performance saisonnier sont déterminés selon le règlement n°206/2012 de la commission du 6 mars 2012.

A ne remplir que si les marque et référence de la pompe à chaleur ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque : **5**

*Référence :

- 1** Vérifier la date d'engagement et la date de facture mentionnées automatiquement suite à la constitution de votre dossier sur www.primes-energie.leclerc. La date d'engagement doit être antérieure à la date de facture. Vous avez ensuite 3 mois maximum pour nous envoyer votre dossier à compter de la date indiquée sur votre facture.
- 2** En tant que particulier, vous n'avez pas à remplir le champ «Nom du site des travaux ou nom de la copropriété », qui s'adresse aux personnes morales. Vérifier seulement l'adresse des travaux, remplie automatiquement au préalable.
- 3** Pour être éligibles, vos travaux doivent être réalisés dans un logement existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.
- 4** Renseigner les caractéristiques techniques du matériel installé ou vérifier qu'elles soient bien cochées et correctes.
- 5** Renseigner les champs « Marque » (ou nom du fabricant) et « Référence » (nom du produit, référence technique, modèle).
Votre installateur saura vous indiquer ces informations.

Page 2/5 : Vos coordonnées

les Primes **énergies**
E.Leclerc

B/ Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

*Nom du signataire : ...MARADONA..... *Prénom du signataire : ...Diego..... **1**

***Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :**

*Raison sociale du bénéficiaire : **2**

*Numéro SIREN du bénéficiaire :
A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :
(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés.)

*Fonction du signataire :

*Adresse : ...Rue.de.l'Argentine.....
Compléments d'adresse : **3**

*Code postal : ...82600.....
*Ville : ...Mas.Grenier.....
Pays : ...France.....
Téléphone : ...0502040608.....
Mobile :
Courriel :
*Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant l'équipement acheté ; **4**

Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.
Le bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que **SIPLEC** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
- que je fournirai exclusivement à **SIPLEC** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signalerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération.

Fait à

*Le _ _ / _ _ / _ _

*Signature du bénéficiaire **5**

2/5

- 1** Vérifier que votre Nom et Prénom soient bien renseignés.
- 2** Vous êtes un particulier, ces champs ne vous concernent pas et ne sont donc pas à remplir.
- 3** Les coordonnées saisies sur le dossier doivent être identiques à celles sur la facture des travaux.
- 4** Vérifier que la bonne case soit cochée : vous êtes l'unique propriétaire de l'équipement installé (champ n°1), ou l'équipement a été acheté par plusieurs personnes (champ n°2).
- 5** Compléter le lieu de signature de l'attestation sur l'honneur et signer dans le cadre réservé à cet effet.

Page 3/5 : Votre installateur

les Primes **énergies**
E.Leclerc

C/ Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'oeuvre

*Nom du signataire : *Prénom du signataire :

*Fonction du signataire :

*Raison sociale :

Numéro SIRET : **1**

*Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

*En tant que représentant de l'entreprise : **2**

ayant mis en œuvre : ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à **SIPLEC** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opération standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à **3**

*Le ___/___/___

*Cachet et signature du professionnel

Société CHAUFFAGE & CO
TVA : 01 00 00 00 00
9 rue des Lilas - 93000 QUAIWER.
Email : b.morot@chauffage.com
b.morot@chauffage.com
SIRET : 111 222 333 444 555 - FR11 222 333 444

Dossier n°2016-03-000007 3/5

- 1** Vérifier que votre installateur ait bien indiqué l'ensemble de ses coordonnées.
- 2** Vérifier que la case cochée corresponde bien à l'action du professionnel lors de vos travaux : « ayant mis en œuvre les travaux » ou « ayant assuré la maîtrise d'œuvre ».
- 3** Vérifier que le lieu et la date de signature de l'attestation sur l'honneur soient bien renseignés ainsi que la signature du professionnel et le cachet de son entreprise. L'original du document doit être expédié avec ces éléments.

Page 4/5 : Vos revenus

(si le dossier est éligible au Bonus Primes Energie)

les Primes

R1/ Revenu du ménage bénéficiaire de l'opération

*Nom du signataire : ..MARADONA..... *Prénom du signataire : ...Diego..... **1**

*Adresse : ..Rue de l'Argentine.....

Complément d'adresse :

*Code postal : ..82600..... **2**

*Ville : ..Mas-Grenier.....

Pays : ..France.....

Téléphone : ..0502040608..... Mobile :

Courriel :

*Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste que :

les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B et supérieurs ou égaux aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes : ..1..... **3**

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(*) Nombre de foyers fiscaux : ..1.....

(*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(*) Nombre de personnes :

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(*) Nombre de foyers fiscaux :

(*) Nom(s) et prénom(s) du/des premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux : **5**

Tableau A	Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (euros)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (euros)
	1	19 875	14 360
	2	29 171	21 001
	3	35 032	25 257
	4	40 905	29 506
	5	46 798	33 774
	Par personne supplémentaire	+ 5 882	+ 4 257

Tableau B	Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Île-de-France (euros)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (euros)
	1	24 194	18 409
	2	35 510	26 923
	3	42 648	32 377
	4	49 799	37 826
	5	56 970	43 297
	Par personne supplémentaire	+ 7 162	+ 5 454

Fait à

*Le ___/___/___

4/5

- 1** Vérifier que votre Nom et Prénom soient bien renseignés.
- 2** Les coordonnées saisies sur le dossier doivent être identiques à celles sur la facture des travaux.
- 3** Vérifier que le nombre de personnes soit bien renseigné.
- 4** Vérifier que le nombre de foyers fiscaux rattachés à votre logement soit bien renseigné
- 5** Vérifier que les noms et prénoms des autres déclarants soient bien renseignés
- 6** Vérifier que la somme des revenus des foyers fiscaux rattachés à votre logement respecte les plafonds du tableau A ou du tableau B

Page 5/5 : Mentions légales

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ministère en charge de l'énergie, DGEC, certificats d'économies d'énergie, 92055 La Défense Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les informations collectées par la société SIPLEC S.A. par l'intermédiaire du site Internet www.primes-energie.leclerc font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. Le responsable du traitement des données est le représentant légal de la SIPLEC S.A. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à : SIPLEC S.A, Service CEE, 26 quai Marcel Boyer, CS 10020, 94859 Ivry sur Seine Cedex ou par mail via l'espace client du site primes-energie.leclerc.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. »

Dossier n°2016-03-000007

5/5

IMPORTANT :

- L'attestation sur l'honneur à nous fournir doit être le document original, disponible en impression sur votre espace personnel « Mon compte » sur www.primes-energie.leclerc.
- Les informations renseignées doivent être identiques à celles du dossier et de la facture.
- Tout document incomplet, raturé ou comportant une photocopie des signatures et/ou cachet de l'installateur sera refusé.